

### LE RESEAU 2017

#### Etat général

Cette semaine, **25 parcelles** sur 27 font l'objet d'une observation.

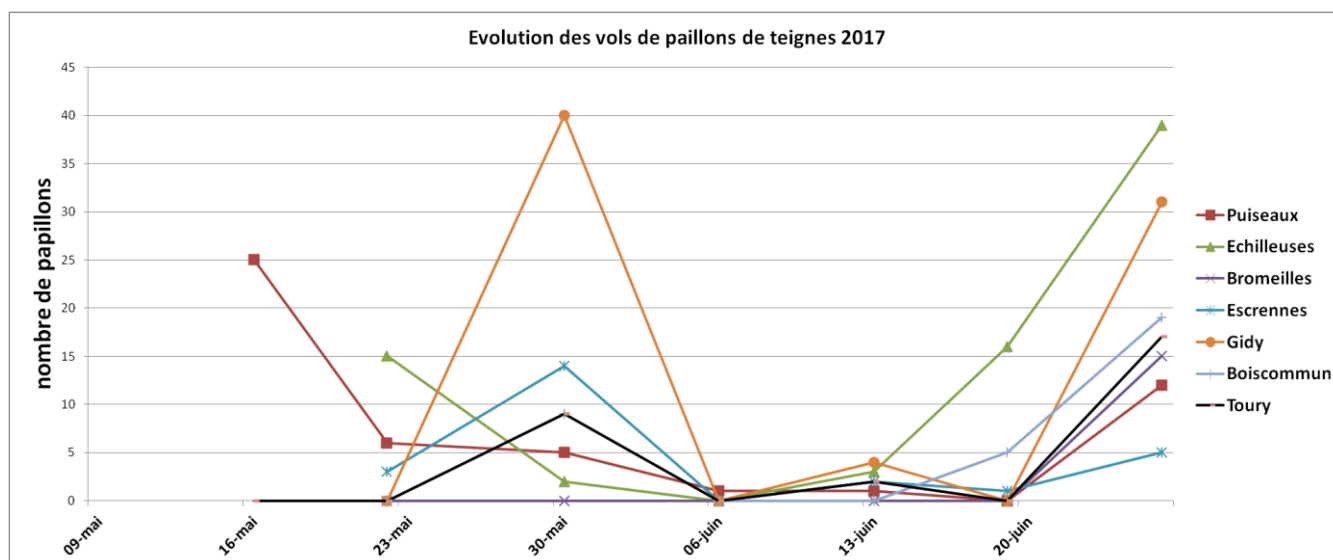
### NUISIBLES ET PARASITES

### TEIGNES

#### Contexte d'observations

Relevés des pièges papillons :

			22 mai	30 mai	6 juin	13 juin	19 juin	26 juin
45	Puiseaux	ITB	6	5	1	1	0	12
	Echilleuses	Coop de Puiseaux	15	2	1	3	16	39
	Bromeilles	Cristal Union	nc	9	0	0	0	15
	Escrennes	Cristal Union	3	14	nc	2	1	5
	Gidy	Tereos	nc	40	nc	4	nc	31
	Boiscommun	Soufflet	/	9	0	nc	5	19
28	Toury	Cristal Union	nc	9	nc	2	0	17



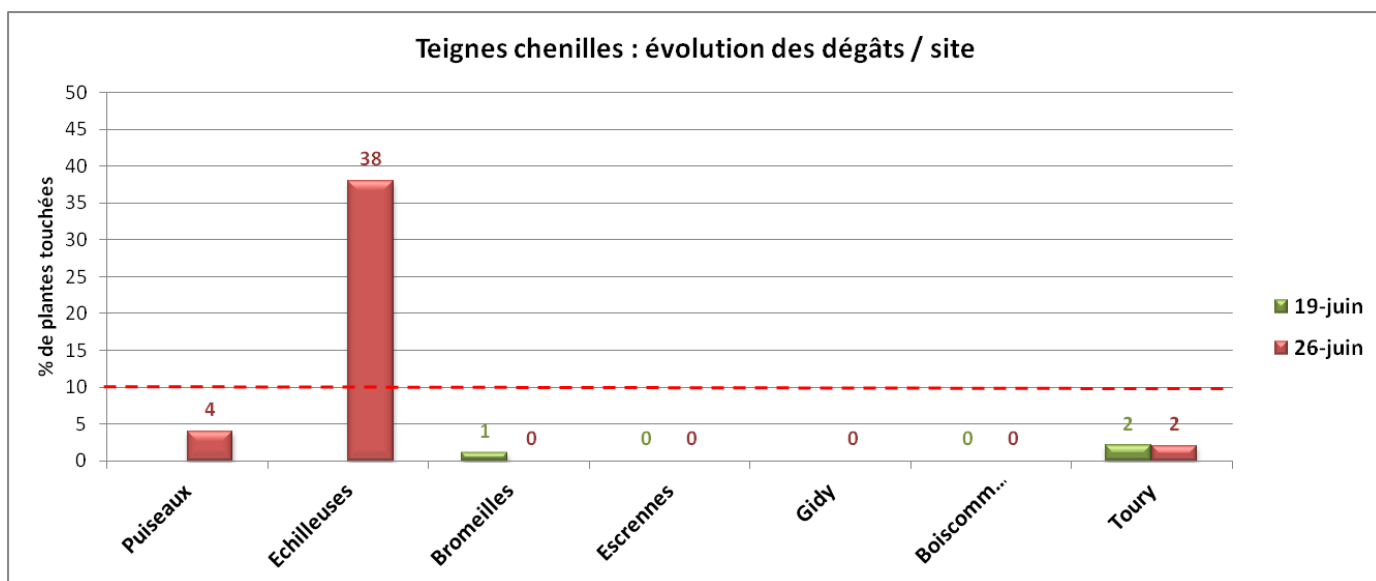
Cette semaine sur les **7 sites renseignés**, une reprise significative des vols est observée ce qui correspond au deuxième pic de vol depuis le début des observations.

## Seuil de sensibilité

Le seuil est atteint lorsque **10% de plantes sont touchées par des dégâts de chenilles**.



## Observations de la semaine



Les premières chenilles ont fait leur apparition voilà une semaine à Bromeilles et Toury. Cette semaine, un site a dépassé le seuil de nuisibilité (Echilleuses).

En l'absence de pluies significatives (plus de 25 mm) il convient de surveiller attentivement l'évolution de ce parasite en cultures sèches.

Les températures caniculaires favorisent son développement.

## NOCTUELLES

### Contexte d'observations

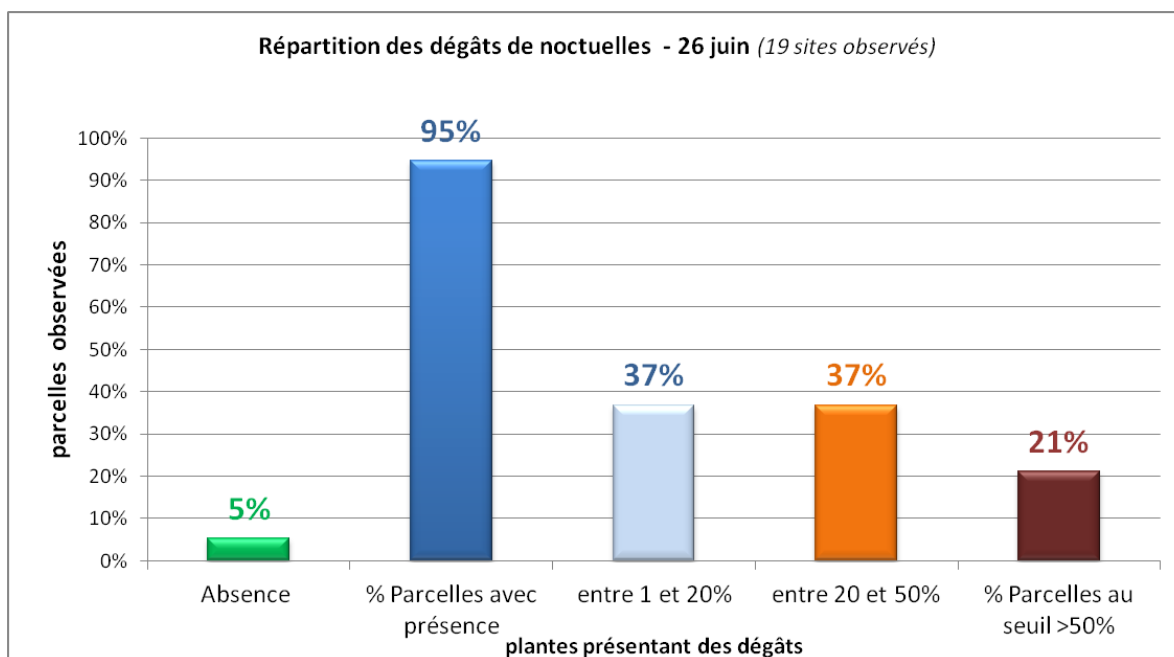
Des dégâts de noctuelles défoliatrices sont signalés et l'observation des chenilles est possible.

Des cocons sont également visibles ainsi que des chenilles parasitées.



### Seuil de nuisibilité

A couverture du sol le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations**. En l'absence d'irrigation les dégâts sont plus fréquents.



Sur 19 parcelles observées, **18 parcelles** font état de présence de noctuelles, dont 7 avec moins de 20% de dégâts, 7 entre 20 et 49% et 4 à plus de 50% de dégâts, avec une parcelle à 74%, à Vimory.

## MALADIES DU FEUILLAGE

Ce numéro marque le lancement de la campagne d'observation maladies du feuillage « Résobet Fongi » 2017.

✓ **RESOBET-FONGI : un réseau de référence d'observation des maladies foliaires**

Un réseau de surveillance :

- Près de **200 parcelles différentes**,
- Dans **des situations pédo-climatiques représentatives** de la diversité des zones betteravières,
- **Suivies de juin à la récolte.**

Un réseau d'alerte :

- Chaque semaine une **analyse de risque de l'état sanitaire**,
- Une publication dans le **Bulletin de Santé du Végétal (BSV)** de la région,
- Une analyse complétée par des **conseils dans les notes d'informations** de la région, disponibles en ligne sur [www.itbfr.org](http://www.itbfr.org).

✓ **Utiliser le réseau de référence pour adapter sa surveillance**

- 1 A partir de la liste des parcelles de la région, plusieurs parcelles peuvent potentiellement correspondre à la même situation pédoclimatique que votre parcelle.
- 2 Parmi cette sélection, il peut exister une grande diversité de sensibilités variétales aux maladies foliaires. Il faut donc repérer celle qui a au moins la même sensibilité sur la ou les maladies dominante(s) de la parcelle, i.e. celles qui déclenchent les traitements. Cette parcelle sera votre parcelle de référence.
- 3 Le suivi de cette parcelle d'une semaine à l'autre vous permet d'avoir une indication sur la période d'apparition des maladies, mais aussi sur leur rapidité de développement.
- 4 A partir du moment où des maladies apparaissent dans la parcelle de référence, vous pouvez confirmer la présence de maladies dans votre parcelle en allant l'observer, et appliquer la méthode IPM.

Le réseau Centre Val de Loire comporte 22 parcelles pour la campagne en cours dont voici le descriptif :

Département	Commune	Organisme	Variété	Tolérances aux maladies foliaires				Date de semis
				Cercosporiose	Oïdium	Rouille	Ramulariose	
28	TERMIERS	TEREOS (ARTENAY)	CELCIUS		■			17/03/2017
	CIVRY	TEREOS (ARTENAY)	ECUREUIL		■			22/03/2017
	FRESNAY L'ÉVEQUE	CRISTAL-UNION (TOURY)	ECUREUIL		■			22/03/2017
	BAUDREVILLE	ALLIANCE NEGOCE TOURY	BEETLE	■				18/03/2017
	SOURS	SCAEL	BARENTS					14/03/2017
45	CROTTE EN PITHIVERAIS	ITB 45	CHLOELIA KWS		■	■		21/03/2017
	NEUVILLE AUX BOIS	GEETA PITHIVIERS	FORTISSIMA KWS		■			18/03/2017
	OUZOUER DES CHAMPS	OUVRE ET FILS (SOUPPES)	PAPILLON		■			16/03/2017
	ESTOUY	ITB 45	CHLOELIA KWS		■	■		20/03/2017
	DADONVILLE	CRISTAL-UNION (PITHIVIERS)	LEWINIA KWS		■			22/03/2017
	YEVRE LA VILLE	COOP DE PITHIVIERS	LEWINIA KWS		■			19/03/2017
	BRICY	ITB 45	CELCIUS		■			19/03/2017
	CHEMAULT	SOUFFLET AGRICULTURE	LIBELLULE					15/03/2017
	BROMEILLES	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	ECUREUIL					18/03/2017
	ECHILLEUSE	COOP DE PUISEAUX	BARENTS					16/03/2017
	SOUGY	ITB 45	ACACIA		■			20/03/2017
	ARTENAY	TEREOS (ARTENAY)	BTS 505		■			17/03/2017
	CORBEILLES EN GATINAIS	ITB 45	LANDON	■	■			22/03/2017
	SCEAUX DU GÂTINAIS	ITB 45	LINOTTE	■				15/03/2017
	SCEAUX DU GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	BTS 7845			■	■	14/03/2017
	TREILLES EN GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	LEWINIA KWS		■			20/03/2017
	VIMORY	OUVRE ET FILS (SOUPPES)	BRITTA					16/03/2017



Légende de la résistance variétale :

### ✓ Déclencher au bon moment lorsque c'est nécessaire

**Avant tout traitement, déterminer le type de maladies afin d'optimiser la protection fongicide**, en évitant tout risque de confusion avec les autres maladies foliaires (Cf. fiches de reconnaissance des bioagresseurs, disponibles sur le site internet de l'ITB).



Oïdium



Rouille



Cercosporiose



Ramulariose

**Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis** par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.. Ces seuils sont de :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de protection avant le 15 août</b>				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20%	25 %
Cercosporiose	Toutes régions	5 %	20%	25 %

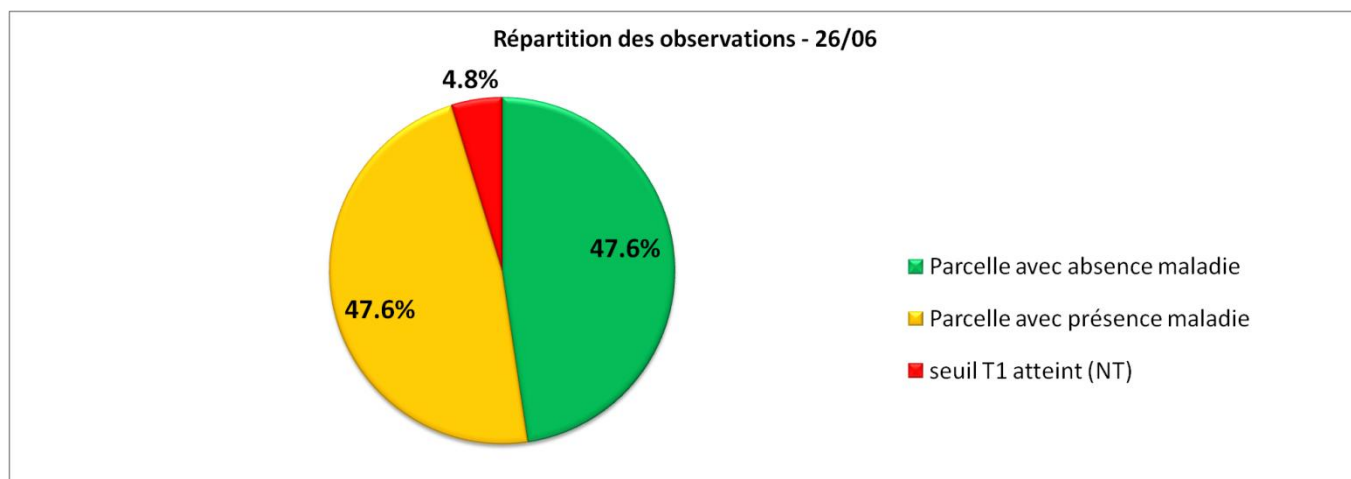
## Contexte d'observations

Les premières observations du 27 juin (colonne de droite) portent sur 21 parcelles :

Département	Commune	Organisme	Variété	Cercosporiose		Oïdium		Rouille		Ramulariose	
				Tolérance	26-juin	Tolérance	26-juin	Tolérance	26-juin	Tolérance	26-juin
28	TERMINIERS	TEREOS (ARTENAY)	CELCIUS		0		0		4		0
	CIVRY	TEREOS (ARTENAY)	ECUREUIL		0		0		2		0
	FRESNAY L'ÉVEQUE	CRISTAL-UNION (TOURY)	ECUREUIL		0		0		0		0
	BAUDREVILLE	ALLIANCE NEGOCE TOURY	BEETLE		0		0		10		1
	SOURS	SCAEL	BARENTS		0		0		1		1
45	CROTTE EN PITHIVERAIS	ITB 45	CHLOELIA KWS		0		0		0		0
	NEUVILLE AUX BOIS	GEETA PITHIVIERS	FORTISSIMA KWS		0		0		0		0
	OZOUER DES CHAMPS	OUVRE ET FILS (SOUPPES)	PAPILLON		0		0		0		0
	ESTOUY	ITB 45	CHLOELIA KWS		1		0		0		0
	DADONVILLE	CRISTAL-UNION (PITHIVIERS)	LEWINIA KWS		0		0		2		0
	YEVRE LA VILLE	COOP DE PITHIVIERS	LEWINIA KWS		0		0		0		0
	BRICY	ITB 45	CELCIUS		0		0		0		0
	CHEMAULT	SOUFFLET AGRICULTURE	LIBELLULE		0		0		0		0
	BROMEILLES	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	ECUREUIL		0		0		0		0
	ECHILLEUSE	COOP DE PUISEAUX	BARENTS		0		0		0		0
	SOUGY	ITB 45	ACACIA		0		0		0		0
	ARTENAY	TEREOS (ARTENAY)	BTS 505		1		0		1		0
	CORBEILLES EN GATINAIS	ITB 45	LANDON		8		0		0		0
	SCEAUX DU GÂTINAIS	ITB 45	LINOTTE		1		0		0		0
	SCEAUX DU GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	BTS 7845		0		0		0		0
	TREILLES EN GÂTINAIS	CRISTAL-UNION (CORBEILLES)	LEWINIA KWS		3		0		0		0
VIMORY	OUVRE ET FILS (SOUPPES)	BRITTA		0		0		0		0	

Les premiers symptômes sont observés dans 47% des parcelles du réseau avec de la cercosporiose dans le Gâtinais puis de la rouille et ramulariose en Beauce.

Une parcelle est déjà au seuil de nuisibilité (4%). Il s'agit de Corbeilles, très bien irriguée et emblavée avec une variété **très sensible**.

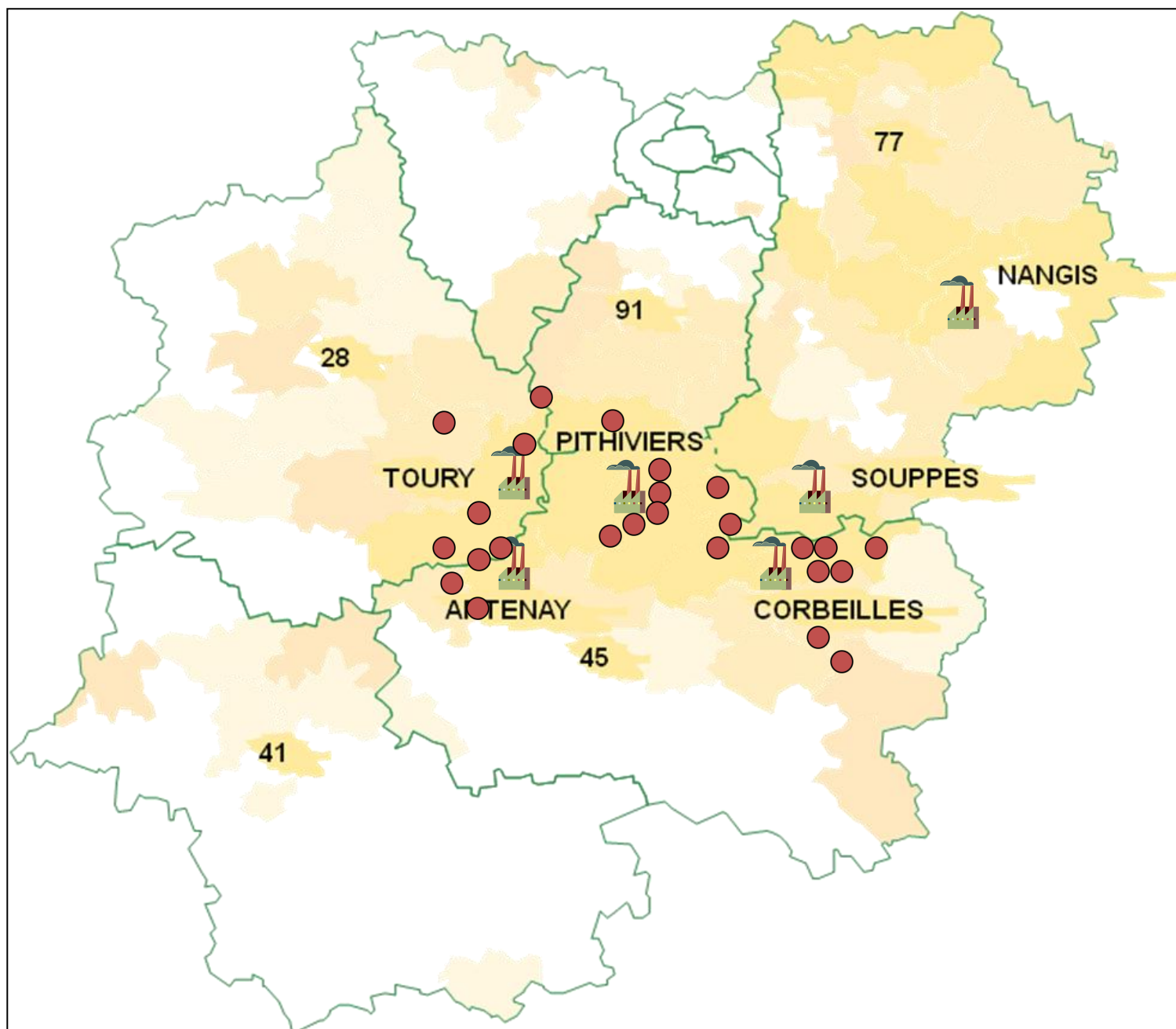


Les conditions météorologiques actuelles chaudes ne sont pas favorables au développement de la cercosporiose, en dehors les parcelles très bien irriguées où il convient de redoubler de vigilance dans la zone à risque du Gâtinais Est.

Attention au retour des **précipitations orageuses** qui vont contribuer à **augmenter significativement** le risque.

# Annexes

## Sites observés – réseau BSV 2017 (annexe 1)



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.